



mon corps mon choix mes droits

#28septembre #journeemondialeIVG

En France, avorter est légal jusqu'à 14 semaines de grossesse.

Cependant, la possibilité pour les sages-femmes de réaliser des interruptions volontaires de grossesse (IVG) instrumentales n'est pas effective, car le gouvernement n'a toujours pas sorti le décret d'application.

Cependant, du fait de la politique d'austérité conduite dans les hôpitaux, 150 centres IVG ont fermé ces 15 dernières années, rendant ainsi toujours plus difficile l'accès à l'avortement, notamment pour les femmes les plus jeunes et les plus précaires.

À cela s'ajoute, le fait que certains médecins invoquent la clause de conscience pour refuser d'en réaliser et que de nombreux hôpitaux refusent d'en pratiquer après dix semaines de grossesse.

LA CGT REVENDIQUE :

- la **suppression de la clause de conscience** spécifique à l'IVG ;
- l'**augmentation des moyens et des personnels**, le renforcement et la réouverture des centres IVG menacés par les lois hospitalières régressives ;
- la **prise en charge** à 100 % des moyens de contraception, le renforcement de l'éducation sexuelle en direction des jeunes ;
- une meilleure **formation** de l'ensemble des personnels soignants ;
- l'inscription du droit à l'avortement dans la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne.

41 % des femmes dans le monde vivent dans des pays où la législation sur l'avortement est restrictive dont 24 pays où il est interdit et passible de peines de prison.

Chaque année, dans le monde **47 000 femmes meurent** des suites d'une IVG non sécurisée.

En France :

1/3 des femmes ont recours à l'IVG au cours de leur vie.

150 centres IVG ont fermé ces 15 dernières années.

18 % des avortements sont réalisés en dehors du département de résidence des femmes concernées.

3 000 femmes environ sont contraintes d'aller avorter à l'étranger chaque année.

3 % des généralistes et des gynécologues pratiquent des IVG.

28 septembre - 19h
RASSEMBLEMENT : Vieux Port - MARSEILLE

*dans le cadre de l'appel unitaire national